

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 06
SECRET/260
15 février 1980

Original: anglais

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

LISTE XVIII - AFRIQUE DU SUD

Le gouvernement sud-africain a fait savoir aux PARTIES CONTRACTANTES que, conformément au paragraphe 5 de l'article XXVIII de l'Accord général, il se réservait le droit de modifier la Liste XVIII - Afrique du Sud pendant la période triennale commençant le 1er janvier 1979 (L/4718).

Comme suite à cette notification, le gouvernement sud-africain a décidé de retirer la concession suivante de la Partie I de la Liste XVIII - Afrique du Sud.

N° du tarif	Désignation des produits	Taux de droit	Négociateur primitif
ex 84.22	Machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement et de manutention (ascenseurs, skips, treuils, crics, palans, grues, ponts roulants, transporteurs, téléphériques, etc.), à l'exclusion des machines et appareils du n° 84.23: Grues d'un type conçu pour être monté sur un châssis de véhicule automobile (à l'exclusion des grues importées avec des moteurs à combustion interne à allumage par compression (Diesel), d'une puissance brute non inférieure à 75 ch ni supérieure à 140 ch, et des grues comportant de tels moteurs)	7%	SWD

Les statistiques d'importation concernant les marchandises visées par la concession mentionnée ci-dessus sont les suivantes:

ex 84.22	Rand			
	1976 ^{1/}	1977	1978	Moyenne sur trois ans
Suède	1 440 620	1 095 601	633 317	1 056 513
Danemark	144 612	65 358	133 146	114 372
Royaume-Uni	385 828	248 061	171 759	268 549
Pays-Bas	1 245	1 362	266	958
Allemagne, Rép. féd.	818 439	281 295	105 899	401 878
France	48 089	4 225	364	17 559
Italie	330 849	416 648	556 549	434 682
Etats-Unis	1 132 832	1 126 105	537 022	931 986
Autres	17 717	29 002	138 182	61 640
	4 320 231	3 267 677	2 276 504	3 288 137

^{1/} Les chiffres se rapportant à 1976 se fondent sur des calculs.